

**EQUIPEMENT  
EX MAIRIE DE SAINT MARTIN ET CLOS DES SŒURS**

**DIRECTION GESTIONNAIRE  
VIE ASSOCIATIVE**

TARIFS 2024-2025 RESIDENTS APPLICABLES AU 01/09/2024	TARIFS 2024-2025 EXTERIEURS APPLICABLES AU 01/09/2024
---	--

**DETAILS**

Toute réservation devra faire l'objet d'un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant de la location, conformément au règlement général d'utilisation des salles municipales.

<b>ASSOCIATIONS</b>	0,00 €	*
<b>PARTICULIERS</b> Uniquement de 9h à 20h	91,00 € Arrhes = 27 €	109,00 € Arrhes = 33 €
<b>ORGANISATIONS POLITIQUES</b>  1 gratuité de la salle durant les 6 mois précédant chaque élection politique selon disponibilité de l'équipement. En cas de multiples demandes pour la même date, l'attribution sera déterminée par l'ordre d'arrivée des demandes et en cas de simultanéité, par tirage au sort. 1 gratuité supplémentaire est accordée aux candidats qualifiés pour un éventuel second tour selon disponibilité de l'équipement.	91,00 € Arrhes = 27 €	109,00 € Arrhes = 33 €
<b>Caution</b>	1 000,00 €	1 000,00 €
<b>Caution nettoyage</b>	300,00 €	300,00 €